

De la tenue de postes diplomatiques à l'écriture de l'histoire napoléonienne Édouard Bignon (1771- 1841)

Camille Duclert

Université Paris-Sorbonne, Centre de recherche en histoire du XIX^e siècle

Édouard Bignon (1771-1841) est un homme politique à la carrière riche. Diplomate sous le Consulat et l'Empire, il devient, après 1815, député libéral et historien. Son œuvre historique intègre une réflexion originale, fruit de son expérience diplomatique et de sa lecture des événements contemporains de la Restauration. Un changement d'échelle est nettement perceptible entre le temps de l'action et celui de l'écriture. L'étude de son ambassade en Pologne entre 1811 et 1813 et l'analyse de l'ouvrage qu'il lui a dédié dans les années 1830, *Souvenirs d'un diplomate : la Pologne (1811-1813)* en fournit plusieurs exemples. Du proconsul à l'influence dominante, Bignon devient un ambassadeur modéré, chantre d'une diplomatie tempérée et respectueuse du droit des peuples qu'il s'efforce de promouvoir après la chute de l'Empire.

Édouard Bignon (1771-1841) was a French statesman who made a rich career : diplomat during the Consulat and the Empire, he became, after 1815, a liberal deputy and an historian. His historical work shows some unusual thoughts, based on his diplomatic experience and his reading of contemporary events. A scale's modification can be seen between the diplomatic period and the writing one. Studying Bignon's diplomatic mission in Pologne between 1811 and 1813 and then the book he elaborated about it during the 1830' give several examples of this changing. In 1811-1813, Bignon was seen as a proconsul whereas, in his book, he depicted himself as a moderate diplomat, praising for a diplomacy complying with public rights he became familiar with, during the Restauration.

De la tenue de postes diplomatiques à l'écriture de l'histoire napoléonienne Édouard Bignon (1771- 1841)

Ayant vécu de 1771 à 1841, Édouard Bignon incarne la génération d'hommes qui a traversé, non sans encombre, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet. Sa carrière est le reflet des changements politiques français. Précepteur à la fin de l'Ancien Régime, Bignon devient journaliste au début de la Révolution avant de s'enrôler dans l'armée en 1793 fuyant les proscriptions de la Terreur. Sous le Directoire, en 1797, il intègre la carrière diplomatique où il reste dix-neuf années, jusqu'en 1815. Deux ans après Waterloo, il est élu député et siège dans les rangs de l'opposition libérale. Ayant participé à la chute de Charles X en 1830, il devient proche des gouvernements de Louis-Philippe et est nommé pair de France en 1837, couronnement d'une longue carrière au service de la France. En parallèle de ses mandats de députés, Bignon se lance également dans une carrière de publiciste et d'historien qui lui assure une notoriété grandissante. En effet, dans son testament, Napoléon I^{er} lui a commandé une histoire diplomatique de la France à laquelle le député s'attelle dès 1821. Divisée en 14 tomes, cette *Histoire* paraît à partir de 1829.

De ce foisonnement d'activités, deux peuvent être mises en relation : l'action de diplomate et celle d'historien. Ces deux thèmes sont intrinsèquement liés car Bignon nourrit ses œuvres historiques de son expérience diplomatique. Cette interaction engendre un changement d'échelle important car, dans ses ouvrages postérieurs à 1815, l'ancien diplomate élabore une réflexion historique, fondée sur ses anciennes fonctions, relues et réinterprétées à la lumière des événements contemporains de l'écriture. Pour analyser le plus finement possible ce changement d'échelle, nous avons retenu le poste le plus prestigieux de Bignon et celui qu'il a le plus documenté : celui de résident de France puis de ministre plénipotentiaire en Pologne. Bignon est de fait envoyé en Pologne entre 1811 et 1813, période cruciale du Premier Empire puisque cette affectation a lieu avant, pendant et après la campagne de Russie. Outre son importance dans l'histoire impériale, ce poste est le seul pour lequel Bignon a produit un ouvrage entièrement dédié à sa mission. Rédigé sous la Restauration et publié, après sa mort, en 1861, *Souvenirs d'un diplomate : la Pologne (1811-183)* se veut une reconstitution de l'histoire de son ambassade et plus largement de l'histoire de la Pologne napoléonienne.

La comparaison entre la correspondance diplomatique de Bignon, particulièrement abondante durant trois ans – plus de 450 dépêches officielles – et la réflexion historique des *Souvenirs* permet d'étudier le changement d'échelle évoqué plus haut. Deux axes d'études sont particulièrement intéressants. Le premier analyse la place occupée par Bignon au sein de l'administration polonaise entre 1811 et 1813 et le compte rendu qu'il en fait dans son ouvrage. Les différences entre la réalité et l'écriture historique y sont notables. La vision et l'appréhension de la Pologne et des Polonais constituent le second point d'attention de notre étude, car, derechef, des divergences sont discernables entre les deux époques.

LA POSTURE D'ÉDOUARD BIGNON. D'UN « PROCONSUL AU POUVOIR SANS LIMITE¹ » À UN DIPLOMATE MODÉRÉ

La situation polonaise en 1811

Nommé résident de France en décembre 1810, Édouard Bignon arrive à Varsovie à la fin du mois de mars 1811 et y demeure jusqu'en juillet 1812. Il est alors nommé commissaire impérial en Lituanie pendant six mois lors de la campagne de Russie avant de revenir en Pologne en 1813 lors de la retraite française. À tous égards, il occupe une position de « sentinelle avancée² » de l'Empire français, selon les mots de son ministre des Relations extérieures Champagny.

Depuis 1795, la Pologne a disparu de la carte européenne et ses provinces ont été partagées entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Toutefois, si le pays a géographiquement disparu, ses anciens habitants y demeurent très attachés et beaucoup souhaitent le voir renaître. La création d'un duché de Varsovie en 1807 par Napoléon I^{er} est ainsi saluée comme le premier pas vers la restauration du pays. Ce duché dépend pourtant nominalement du roi de Saxe et a vocation à être la marche ou le bastion militaire de l'Empire français face à la Empire russe d'Alexandre I^{er}. Agrandi en 1809 après la guerre contre ce dernier, le duché compte 5 millions d'habitants, sans toutefois coïncider avec le territoire de l'ancien royaume de Pologne.

Bien que doté d'une Constitution depuis le 22 juillet 1807, d'une armée indépendante, d'un Conseil des ministres représentant le roi et composé de six ministres et d'un président, d'une Diète convoquée tous les deux ans avec un Sénat et une Chambre des nonces, le duché est, en réalité, dans la main de la France. Une double tutelle existe. La première est de nature politique, administrative et économique *via* le résident français, unique agent diplomatique présent au sein du duché. La seconde relève des militaires et est incarnée par le maréchal Davout qui commande un corps d'armée français présent dans le duché.

La place incontournable du résident de France dans le système polonais et sa réécriture

Les fonctions du résident de France ne sont pas évoquées dans la Constitution du duché de 1807 et les instructions reçues par Bignon à son départ de Paris sont, à dessein, peu détaillées ; le résident dispose donc d'une grande marge de manœuvre, laissée à son appréciation. Cette latitude permet plus tard au Bignon des années 1820 et 1830 d'être très libre dans la description précise de ses activités, qui sont d'ailleurs l'objet d'une réécriture partielle dans les *Souvenirs*.

À première vue pourtant, Bignon évoque correctement toutes ses tâches au cours des 400 pages de son ouvrage. Elles sont nombreuses et concernent l'observation des ministres polonais et de leurs tentatives de réformes, le règlement d'un accord sur les domaines polonais répartis entre les maréchaux et les généraux de Napoléon, la surveillance des travaux des forteresses polonaises, et même l'organisation d'une agence d'observation soit, en d'autres mots, de l'espionnage.

La stricte énonciation de ses missions correspond bien à leur réalité entre 1811 et 1813. La différence réside dans la peinture que Bignon fait de son rôle. En effet, dans les *Souvenirs*, Bignon se pose en diplomate modéré et en observateur passif des événements politiques intérieurs. Or, le détail de sa correspondance diplomatique le montre bien davantage comme un « proconsul », réalité que ses contemporains, à l'image de la comtesse Potocka, ont tout à fait ressentie. D'ailleurs, les instructions envoyées au résident par le ministre des Relations extérieures

1 Anna de Potocka, *Mémoires de la comtesse Potocka, publiés par Casimir Stryjenski*, Paris, Plon, 1897, p. 293.

2 Archives du ministère des Affaires étrangères [désormais AMAE], Correspondance Politique [désormais Corr. Pol.], Pologne, vol. 326, f° 362, lettre de Champagny à Bignon, le 12 décembre 1810.

Champagny sont sans nuance :

« Sa Majesté l'Empereur veut disposer d'un agent sûr, intelligent, éclairé et actif, qui sache plaire dans ce pays, y acquérir de l'influence et obtenir facilement des informations sur la situation en Pologne et en Russie. Elle désire un agent au fait des détails militaires et qui puisse lui procurer à cet égard de sûrs renseignements »³.

À la tête de l'administration civile française lors de l'occupation de la Prusse de 1806 à 1808, puis de celle de l'Autriche en 1809, Bignon est sans doute l'unique diplomate à présenter les connaissances militaires, financières, fiscales et politiques attendues par l'Empereur pour le poste polonais. Or, dans ses *Souvenirs*, Bignon affirme au contraire être « arrivé avec des instructions écrites qui portaient principalement sur des questions d'ordre civil⁴ » et non sur les questions militaires. Il reconnaît les aborder, mais seulement dans un second temps, et uniquement pour faire face aux menées russes. La distorsion entre la définition de ses missions en 1811 et leur réécriture en 1830 est flagrante.

Un second exemple illustre la déformation historique à laquelle Bignon succombe. Elle porte sur l'organisation politique du duché. Constatant dès son arrivée que le système fiscal est défaillant, que Varsovie est incapable de répondre aux demandes militaires de Napoléon, et que l'anarchie règne au sein de l'administration, Bignon entreprend d'examiner avec soin le fonctionnement du ministère des Finances. Après une phase d'étude, il propose à Paris de pousser au remplacement du ministre Weglenski⁵. Cette décision est appuyée par le nouveau ministre des Relations extérieures, Maret, qui la transmet au roi de Saxe. Par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, Ludwig Senfft, celui-ci demande au résident de France de « lui faire part de [s]es remarques⁶ » pour le guider dans la désignation d'un successeur. En donnant une suite favorable à cette invite, et en recommandant la nomination de M. de Matuszewicz, Bignon prouve à quel point il occupe une place incontournable dans la vie du duché. La prégnance de son influence est clairement perçue par les Polonais ; dès sa prise de fonction, M. de Matuszewicz, lui demande son appui pour « [l]e seconder dans ses efforts pour atteindre ses objectifs⁷ ». Les *Souvenirs* rapportent bien évidemment l'insatisfaction de la France devant l'inorganisation initiale, le désir de changement de Bignon, et le changement effectif. Mais la part qu'a prise Bignon est minimisée ; il concède avoir parlé de son souhait en privé à quelques personnes, mais nie avec vigueur y avoir joué un rôle :

« Ma mission n'était pas d'administrer le duché, mais de maintenir l'esprit de l'administration dans un sens qui nous fût favorable, et je n'avais rien à désirer sous ce point de vue. Dans les conversations individuelles, je pouvais avoir un avis ; je ne devais pas en exprimer un comme ministre »⁸.

Une réécriture liée à un changement de paradigme

Ces deux exemples montrent le refus de l'ancien diplomate de se mettre en lumière et repousser toute accusation éventuelle d'interventionnisme. Il nie même, à plusieurs reprises, dans

3 *Id.*

4 Édouard Bignon, *Souvenirs d'un diplomate : La Pologne (1811-1813)*, publiés par le baron Alfred Ernouf et précédés d'une notice historique sur la vie de l'auteur par M. Mignet, Paris, Dentu, 1864, p. 50.

5 AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 327, f° 401, lettre de Bignon à Maret, le 24 juin 1811 : « Sans contredit, l'intérêt du duché demande son remplacement ».

6 AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 328, f° 169, lettre de Bignon à Maret, le 20 septembre 1811.

7 *Ibid.*, f° 201, lettre de Bignon à Maret, le 6 octobre 1811.

8 É. Bignon, *Souvenirs d'un diplomate*, *op.cit.*, p. 91.

les *Souvenirs* sa responsabilité et son ingérence dans la marche du gouvernement polonais. Comment expliquer une telle position ?

La réponse se trouve dans l'évolution personnelle du diplomate. Après les Cent-Jours durant lesquels il joue un rôle important, Bignon se retire deux ans de la vie publique. Il n'est pas interdit de supposer qu'une lente mutation s'opère chez lui, connu jusque-là comme un partisan vigoureux de la politique de conquête napoléonienne. Les deux chutes de l'Empire, l'occupation de la France pendant trois ans, son retrait de la scène internationale sont autant de motifs qui amènent Bignon à repenser le système européen. Désormais, à ses yeux, celui-ci ne se fonde plus sur la suprématie française mais sur un équilibre des nations et des peuples. Il est un des premiers parmi ses contemporains à souligner l'importance de ce que l'on n'appelle pas encore le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ses opinions politiques libérales le poussent à appuyer l'établissement de constitutions en Europe. Dans ses écrits et ses discours à la Chambre des députés, il fait s'opposer les peuples aspirant à la liberté et les cabinets des monarchies absolues, à l'image de son ouvrage paru en 1822, *Les Cabinets et les peuples, depuis 1815 jusqu'à la fin de 1822*.

Dans un tel système, il ne peut plus apparaître comme l'exécutant servile de la politique napoléonienne de conquête et d'exploitation des pays alliés à la France. Au contraire, il doit devenir et devient *a posteriori* un diplomate modéré, obtenant par des conseils et des recommandations délivrés en privé, les mêmes résultats qu'un proconsul.

LA VISION DE LA POLOGNE ET L’AFFIRMATION CROISSANTE D’UNE NATION POLONAISE

Qu'en est-il de la vision de Bignon sur la Pologne ? L'évolution est-elle aussi radicale entre les années de poste et les années de réflexion historique ?

D'une Pologne française à un royaume de Pologne

Il peut être malaisé *a priori* de définir la pensée de Bignon sur ce point pour la période 1810-1813. En effet, jusqu'en 1812, la position de Napoléon est claire. Si le duché de Varsovie a été créé en 1807, il n'existe pas de Pologne et l'usage de ce mot comme de celui de Polonais n'est pas autorisé. La renaissance de la Pologne comme un royaume identique à celui de 1772 – date du premier partage – n'est pas envisageable et rien ne doit être entrepris dans ce sens. Lors de son audience de congé, en décembre 1810, Bignon s'entend dire qu'« il ne faut pas que [les Polonais] s'abandonnent à des rêves dangereux. [...] Qu'ils se livrent à des améliorations intérieures, cela vaudra mieux que de poursuivre des chimères qui pourraient compromettre leur sûreté »⁹. Dans ce contexte, il est impossible à l'envoyé de Napoléon de professer une opinion différente de celle de son maître, si tenté qu'il pense différemment.

Pourtant, il semble bien, en lisant entre les lignes, que Bignon soit profondément attaché à la nation polonaise et qu'il s'en fasse l'écho, même faible, auprès de son ministre. Plusieurs traits le prouvent. Il indique ainsi plusieurs fois que la France aurait beaucoup à perdre si les aspirations des Polonais étaient étouffées avec trop de vigueur¹⁰. Il relaie avec une grande fidélité les rumeurs et bruits annonçant la renaissance du royaume sous l'égide d'un proche de l'Empereur. Il fait l'apologie du patriotisme des femmes polonaises, et de l'ensemble de la société¹¹. À plusieurs

⁹ *Ibid.*, p. 5-6.

¹⁰ AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 329, f° 257, lettre de Bignon à Maret, le 22 février 1812 : « Quoiqu'il en puisse être des idées, fussent ici des chimères, ce seraient des chimères ici utiles. S'il est indiscret de les nourrir, peut-être ne serait-il pas sage de les détruire ».

¹¹ AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 328, f° 223, lettre de Bignon à Maret, le 17 octobre 1811 : « S'il est un pays où les femmes ne doivent pas être négligées en ce qui tient à l'opinion, c'est celui-ci sans doute et l'on ne peut

reprises, il écarte dans ses lettres le reproche latent venu de Paris de ne pas avoir assez réprimé l'imagination polonaise, ce qui en fait se lit en creux ; craignant que ses sympathies ne soient percées à jour, il multiplie les dénégations. Enfin, en 1813, il passe des mots aux actes : lors de la retraite forcée des troupes polonaises vers l'Autriche, il propose au général Poniatowski, commandant les troupes polonaises, de ne pas obéir aux ordres autrichiens de retraite et de combattre les Russes, malgré leur infériorité numérique. Il se montre à cette occasion beaucoup plus audacieux que le général qui refuse de sacrifier ses hommes préférant les apporter sains et saufs à la nouvelle armée levée par Napoléon.

Toutefois l'attachement de Bignon à la nation polonaise a des limites très claires, imposées par son devoir. Passe de flatter discrètement leurs souhaits de restauration d'un royaume, mais il est des limites à ne pas franchir. Quand il apprend en 1813 que deux ministres polonais, ses compagnons de route, ont ratifié un projet de restauration de la Pologne sous l'égide de la Russie, il crie à la trahison et demande leur démission immédiate¹². Mais, dans les *Souvenirs d'un diplomate*, l'épisode est rapporté de façon très différente. Bignon écarte l'accusation de trahison et justifie même la conduite des ministres, dépeints en défenseurs de la nation polonaise :

« Après tout, leur conduite était peut-être plus digne d'indulgence qu'elle ne me le paraissait alors à moi-même. En thèse générale, tout ministre négociant, sans le consentement du prince qu'il sert, avec une puissance ennemie, et surtout lui offrant le trône de son souverain en guerre avec elle, est coupable de trahison au premier chef. Mais s'il fut jamais un pays pour lequel une exception à cette règle ait été admissible, c'est bien la Pologne. Depuis bien des années, jouets et victimes de la politique et de l'ambition des grandes puissances, les Polonais n'avaient point connu de stabilité. Le duché de Varsovie avait été une résurrection miraculeuse mais incomplète. [...] [La] position [des ministres] eût été assurément fort délicate dans l'hypothèse d'une nouvelle campagne heureuse pour la France, et ils le sentaient bien. Le sort en ayant décidé autrement, on est tenté de leur pardonner d'avoir voulu une Pologne à tout prix, de l'avoir voulue même par les Russes, d'avoir été infidèles à leur souverain, pour être fidèles à une patrie qu'il ne pouvait pas sauver, et qu'ils espéraient faire renaître par un autre concours »¹³.

Ce changement de position s'explique dans les années 1820 car Bignon n'utilise plus la même grille d'analyse ; il n'est plus l'envoyé de Napoléon mais un farouche défenseur de la nation et du peuple polonais qui aurait pu trouver là une forme de survie politique.

Des Polonais au portrait revisité

L'attachement du diplomate à la nation polonaise s'étend aux hommes qui la composent. Un changement très net s'opère entre les années 1811-1813 et 1830. À un jugement parfois sévère mais lucide sur les hommes qui ont composé le gouvernement, Bignon substitue une héroïsation proche de l'hagiographie. Le cas est patent avec deux Polonais illustres : le général Poniatowski (1763-1813) fait maréchal sur le champ de bataille de Leipzig où il trouve la mort peu après et le controversé Czartoryski(1770-1861).

Résident à Varsovie, Bignon émet de nombreuses réserves sur l'action de Poniatowski

voir en effet qu'avec plaisir la direction généreuse de leurs sentiments en ce qui touche l'amour propre national et l'indépendance de leur patrie ».

12 AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 334, f° 261, lettre de Bignon à Maret, le 30 mars 1813.

13 Édouard Bignon, *Souvenirs d'un diplomate, op.cit.*, p. 333-334.

comme ministre de la guerre : il lui reproche la mauvaise marche administrative du ministère¹⁴ et son refus de collaborer avec ses collègues du conseil des ministres¹⁵. Vingt plus tard, c'est un autre Poniatowski que dépeint Bignon, le représentant en « Bayard de l'Empire [...] dont les faiblesses avaient tant d'excuses qu'on les lui pardonnait¹⁶ ». Le diplomate va plus loin à l'égard d'Adam Czartoryski. Prince polonais, envoyé comme otage à la cour de Russie, Czartoryski est un compagnon d'enfance du tsar Alexandre I^{er}. Devenu son ministre des Affaires étrangères entre 1802 et 1806, il propose une résurrection de la Pologne sous l'égide russe et sous la forme d'une double monarchie. En dépit du refus du tsar, il reste fidèle à la Russie et s'oppose nettement à la politique napoléonienne ; la correspondance de Bignon détaille avec minuties toutes ses manœuvres pour détacher les grands aristocrates du parti français surtout après la désastreuse campagne de Russie¹⁷. Or, fort de sa nouvelle conception diplomatique, Bignon le décrit en 1830 comme un vrai patriote polonais, « un être hors ligne par la loyauté de son caractère, par la noblesse de sa conduite [...], un homme de bien¹⁸ ».

La comparaison entre la correspondance diplomatique de Bignon et ses *Souvenirs* montre donc une nette évolution de sa pensée et de ses jugements. L'historien prend ses distances d'avec le diplomate ; il recompose non seulement son personnage mais aussi ses contemporains et relit les faits à la lumière des événements postérieurs. Comment comprendre autrement le jugement favorable dont il entoure Czartoryski si on oublie que ce dernier s'est éloigné de la Russie dans les années 1820 et a pris la tête de l'insurrection polonaise de 1830 ?

En abordant le poste polonais en position d'historien et d'analyste, Bignon change d'échelle. La Pologne devient le symbole de son système européen où la politique extérieure des États doit être régie par la morale et la justice. Si l'expérience polonaise en 1813 comme en 1830 montre les difficultés à faire respecter cette maxime, du moins les écrits de Bignon participent-ils à la diffusion de ce principe en Europe.

Camille Duclert

Thèse : « De la Révolution à la monarchie de Juillet : Édouard Bignon, un diplomate devenu historien (1771-1841) », sous la direction de Jacques-Olivier Boudon

Résumé : Articulé autour de 1815, point de rupture dans la carrière de Bignon, d'un diplomate napoléonien devenu, après la chute de Napoléon, homme politique renommé et historiographe de l'Empereur, ce travail comble les lacunes de l'historiographie impériale en mettant à l'honneur un parcours de diplomate représentatif des membres de la Carrière durant cette période, des postes diplomatiques encore peu étudiés, des institutions méconnues telles l'administration civile des pays conquis où Bignon exerce des fonctions importantes entre 1806 et 1812 et l'évolution politique des anciens fidèles de Napoléon après Waterloo.

14 AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 328, f^o 36, lettre de Bignon à Maret, le 16 août 1811 : « On croit généralement qu'il serait avantageux de créer un directeur de l'administration de la guerre et de débarrasser le prince Joseph Poniatowski de cette partie pénible de ses fonctions de ministre.

15 AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 333, f^o 269, lettre de Bignon à Maret, le 23 janvier 1813 : « Le prince Poniatowski est celui des ministres que j'ai vu le plus prompt à s'animer sur mes questions et à rejeter bien loin l'idée d'avoir à faire part au conseil de la marche des opérations du ministre de la Guerre ».

16 Édouard Bignon, *Souvenirs d'un diplomate, op.cit.*, p. 40.

17 Voir les lettres de Bignon dans AMAE, Corr. Pol., Pologne, vol. 333-334.

18 Édouard Bignon, *Souvenirs d'un diplomate, op.cit.*, p. 308.